

Jean-Dominique DURAND est professeur d'histoire contemporaine à l'université Jean Moulin de Lyon 3 et Président de la Fondation Fourvière. Parmi ses publications, signalons spécialement *L'Europe de la Démocratie chrétienne* (Bruxelles, Complexe, 1995).

Jean-Dominique DURAND

Les chrétiens et la vie politique en France entre 1920 et 1960

Les années de l'entre-deux guerres furent celles de la réconciliation des catholiques avec la démocratie¹.

La III^e République, à partir de la décennie 1880, a été marquée par la lutte anticléricale et la marginalisation des catholiques, pour ne pas dire la persécution : laïcisation de l'école, suppression des signes religieux dans l'espace public, interdiction d'enseignement aux congrégations, expulsion des congrégations religieuses en 1903², mesures vexatoires à l'encontre du clergé, rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, loi de Séparation des Églises et de l'État.

Il faut prendre en considération les conséquences de ces mesures sur les personnes : les nombreux religieux et religieuses contraints à l'exil, les familles obligées d'envoyer leurs enfants poursuivre leurs études dans des établissements catholiques à l'étranger (on connaît les cas célèbres des jeunes Charles de Gaulle et Georges Bidault), les carrières des fonctionnaires catholiques ralenties ou au pire brisées.

Une rupture se produisit avec la Première Guerre mondiale. Les catholiques s'unirent à l'Union sacrée dès le début du conflit, et la loi sur les congrégations fut suspendue. De nombreux reli-

1. Une bibliographie essentielle : Jean-Claude DELBREIL, *Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France. Le Parti Démocrate Populaire des origines au M.R.P. 1919-1944*, La Sorbonne, 1990 ; Jean-Dominique DURAND, *L'Europe de la Démocratie chrétienne*, Bruxelles, Complexe, 1995 ; Pierre LETAMENDIA, *La Démocratie chrétienne*, PUF, 1977 ; Jean-Marie MAYEUR, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Armand Colin, 1980 et *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, Cerf, 1986.

2. Signalons l'ouvrage dirigé par l'auteur : *Le grand exil des congrégations religieuses françaises 1901-1914*, Cerf, 2005.

← Jean MONNET et Robert SCHUMAN.

gieux rentrèrent d'exil pour servir le pays qui ne s'était guère montré généreux à leur égard. Le clergé considéra cette guerre comme juste. Et plus importante encore que l'Union sacrée décrétee, fut celle vécue et la souffrance partagée des tranchées. Si l'on s'en tient aux chiffres concernant le clergé, on mesure l'ampleur des sacrifices : 4 618 tués et 10 414 blessés sur 32 700 prêtres mobilisés.

C'est dans les tranchées que mûrit dans les années 1920, un « second Ralliement », courant d'adhésion à la République qui semblait bien installée, ce qui n'empêchait ni un anticléricalisme encore virulent au niveau de l'État, comme en témoigna la politique du Cartel des gauches en 1924, ni le maintien d'un courant catholique autoritaire, hostile à la démocratie, représenté par l'Action française.

C'est précisément à partir de ces années 1920 que Robert Schuman, citoyen du Reich allemand jusqu'en 1919, s'inséra dans la vie politique et religieuse française, tout comme Alcide Gasperi, citoyen de l'empire d'Autriche-Hongrie s'inséra dans la vie politique et religieuse italienne, deux destins politiques bouleversés par le sort des armes.

La rencontre avec la démocratie

La rencontre des catholiques français avec la démocratie ne fut pas une évidence. Le courant politique de la Démocratie chrétienne resta faible, incapable de rallier à lui le vote des catholiques, ce qui amena Francisque Gay à s'interroger en 1935 : « S'il y a un pays où la Démocratie chrétienne aurait dû s'implanter, prendre racine, fructifier, c'était la France. Dans tous les domaines de l'action et de la pensée sociale et démocratique, nous avons débroussaillé le terrain, ouvert les voies, posé les premières assises et l'édifice s'est construit ailleurs... Pourquoi, pourquoi, pourquoi ? »

Le fondateur de *La Vie catholique* en 1924, puis du quotidien *L'Aube* en 1932, qui s'inscrivait dans la lignée du catholicisme social et démocratique incarnée au XIX^e siècle par Lamennais et Lacordaire notamment, puis à la fin du siècle par Marc Sangnier et le Sillon auquel il adhéra, se trouvait confronté

à la situation singulière de la France du point de vue de l'expression des catholiques en politique. On peut dégager au moins deux raisons.

La première tient à la l'idée de laïcité qui a introduit dans les esprits l'idée de séparation du politique et du religieux, conduisant l'Église à la prudence quant aux engagements politiques, et chez les catholiques eux-mêmes une difficulté à s'engager en politique en tant que chrétiens.

La deuxième raison tient au fait que le courant démocrate chrétien n'a pas été capable d'agrèger à lui le catholicisme français, très partagé, comme le montre la victoire électorale du Bloc national en 1919 : la nouvelle Chambre, dite « Bleu horizon »,

La rencontre des catholiques français avec la démocratie ne fut pas une évidence.

comprenait un grand nombre de députés catholiques, mais ils étaient dispersés entre des groupes parlementaires de droite et du centre, aussi nombreux que divers. Les catholiques restaient séduits par les propositions conservatrices de la Fédération républicaine, ou par les formules autoritaires méfiantes à l'égard de la République, campant sur des positions de défense religieuse face à la société laïque : la Fédération Nationale Catholique du général de Castelnau rassemblait en 1930 2,5 à 3 millions de membres.

De plus, jusqu'en 1926, l'implantation de l'Action française au sein du catholicisme, dans le clergé comme parmi les laïcs, a été remarquable : il a fallu que le Saint-Siège, inquiet de cette influence, la condamnât, dénouant ainsi les liens entre catholicisme et maurrassisme. Cependant, si la condamnation par Rome de l'Action française a pu être vécue par des contemporains comme une revanche sur celle du Sillon en 1910, elle n'était pas un geste en faveur de la Démocratie chrétienne. Au contraire, cette condamnation était fondée sur le refus de toute instrumentalisation du religieux par le politique, et c'est la formule du « politique d'abord » qui était rejetée.

Les démocrates-chrétiens, divisés et très minoritaires, n'étaient acceptés à Rome qu'à condition de ne pas compromettre l'Église et de ne gêner ni l'Action Catholique, ni les formules politiques conservatrices du type de la FNC. L'abandon par Pie XI

du Parti populaire en Italie, et le départ contraint en exil de son fondateur, don Luigi Sturzo en 1924, montraient que la solution démocrate chrétienne n'avait guère la confiance du pape.

Des démocrates d'inspiration chrétienne minoritaires

On comprend donc que le courant démocrate chrétien restait doublement minoritaire, dans le pays et dans le catholicisme français. Il n'a pas su s'imposer, ni même s'unir. Aucune personnalité n'a été capable de tenir le rôle d'un Ludwig Windthorst pour le Zentrum en Allemagne ou d'un Luigi Sturzo en Italie. Marc Sangnier conserva autour de lui ses fidèles au sein de la Jeune République fondée en 1912. Mais son influence restait faible : quatre députés en 1919. Sangnier tendit à s'en détacher pour se consacrer à l'action pour la paix, son mouvement se transforma en parti en 1936, et soutint le Front populaire. Son influence resta toujours fort réduite.

Le courant démocrate-chrétien ne parvint pas à s'imposer en France comme force politique de poids, ni dans l'Église.

En Alsace, l'Union populaire républicaine (UPR) et l'Union républicaine lorraine (URL) étaient un prolongement du Centre alsacien-lorrain fondé en 1905 qui avait fait élire au Reichstag en 1914, six députés sur les onze qui revenaient à la région. En 1919, Robert Schuman fit partie des huit députés envoyés à Paris. Les élus alsaciens et mosellans constituèrent leur propre groupe parlementaire.

Schuman adhéra par la suite au Parti démocrate populaire (PDP). Ce dernier fondé en 1924, fut la seule vraie tentative de création d'un parti démocrate-chrétien moderne, avec des militants, une structure, une presse, ce qui ne l'empêcha pas de rester marginal au plan parlementaire. Malgré la qualité intellectuelle de sa presse, du mensuel *Politique* fondé en 1918 par Charles Flory au quotidien *L'Aube* fondé par Francisque Gay en 1932, malgré le soutien important du quotidien *Ouest-Éclair* dont le fondateur, Emmanuel Desgrées du Loû, était vice-président du parti, malgré la cohérence de son programme, il ne parvint pas à émerger véritablement.

Il n'a pas su non plus tirer profit d'un mouvement catholique dynamique soutenu par une implantation syndicale avec la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC) fondée en 1919, ou les Semaines sociales, sorte d'université itinérante, qui jouèrent un grand rôle dans la diffusion de la doctrine sociale de l'Église, tout comme l'Action populaire des jésuites, fondée en 1903 par le père Desbuquois, l'Association catholique de la Jeunesse française (ACJF) et les associations spécialisées : notamment les Jeunesse ouvrière chrétienne, Jeunesse agricole chrétienne, Jeunesse étudiante chrétienne.

Les liens entre les hommes étaient étroits : Gaston Teissier qui dirigeait la CFTC adhéra au PDP ; Jean Lerolle, président de l'ACJF de 1904 à 1909, fut élu député PDP en 1928, tandis que Charles Flory et François de Menthon présidèrent l'ACJF respectivement de 1922 à 1926 et de 1926 à 1930. Le parti a su tirer profit du renouveau de la pensée catholique, politique avec Sturzo, qui en exil collaborait avec sa presse, philosophique avec Blondel, Gilson, Maritain, Mounier, sociale avec la mise à jour de la doctrine sociale de l'Église par Pie XI³. Mais le PDP resta toujours dans la médiocrité électorale, sans jamais dépasser les 3 à 3,5 % des suffrages, avec ses 14 élus en 1919, 19 en 1928, 13 en 1936 (sur 600 députés environ).

3. Avec son encyclique *Quadragesimo anno* en 1931.

Le courant démocrate-chrétien ne parvint pas à s'imposer en France comme force politique de poids, ni dans l'Église. Bien des évêques s'en méfiaient. Il fallut attendre le choc de la défaite, de l'occupation nazie, des compromissions du gouvernement de Vichy avec l'occupant, de la Résistance, pour que les fruits du foisonnement intellectuel des années 1930, débouchent au plan politique, et permettent à la Démocratie chrétienne de s'imposer, au moins pour un temps, dans le paysage politique français.

L'épreuve de l'occupation

Le grand journaliste Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, faisait du parti fondé en 1944, le Mouvement républicain populaire (MRP) « l'enfant d'une tradition et d'un accident », ce dernier étant l'occupation nazie. Une classe dirigeante démocrate chrétienne s'est forgée dans la Résistance. Parmi les premiers à réagir à la défaite, Edmond Michelet diffusa à Brive-la-Gaillarde,

dès le 17 juin 1940, un tract fondé sur la parole de Charles Péguy : « En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et quel que soit son parti. Il ne se rend point. C'est tout ce qu'on lui demande ».

Le même jour, André Colin lança de Beyrouth, à la radio, un appel à poursuivre la guerre. Les démocrates-chrétiens étaient entrés en résistance dès Munich, et quasi naturellement, ont poursuivi leur action la défaite acquise. L'itinéraire de Georges Bidault, de ses éditoriaux fulgurants de *L'Aube* à la présidence du Conseil National de la Résistance, succédant à Jean Moulin en 1943, est exemplaire.

Bien informés des réalités du nazisme avant-guerre, ils n'ont guère éprouvé la tentation de composer avec l'État vassalisé de Vichy, alors que la Révolution nationale séduisait les évêques. Beaucoup contribuèrent par la suite à l'essor du MRP. Ils étaient le plus souvent issus des organisations démocrates chrétiennes ou des mouvements d'Action Catholique des années 1930 : Maurice Schumann, porte-parole de la France Libre venait de Jeune République ; François de Menthon avait été président de l'ACJF.

L'expérience de la Résistance a été décisive pour l'intégration des démocrates-chrétiens dans la société politique.

En 1941 étaient créés sous l'impulsion de dirigeants de l'ACJF, notamment Maurice-René Simonnet, les *Cahiers de Notre Jeunesse*, en référence à la revue de Péguy, *Notre Jeunesse*. Gilbert Dru fonda avec Simonnet le mouvement des Jeunes chrétiens combattants. Beaucoup de ces jeunes gens ont diffusé les *Cahiers du Témoignage chrétien*, élaborés à Fourvière, à Lyon, par les jésuites Pierre Chaillet, Gaston Fessard, Henri de Lubac. L'importance de l'engagement de ces chrétiens dans la Résistance vient de ce qu'ils ont permis de contrebalancer les compromissions de la hiérarchie avec Vichy.

La Résistance fut aussi un moment de réflexion sur l'après-guerre. En 1943-1944, s'affirma le projet de rassembler les démocrates-chrétiens. De nombreuses réunions dans la clandestinité portèrent en mars-avril 1944 à l'élaboration du *Manifeste du Mouvement Républicain de la Libération*, qui conduisit à la fondation, après la libération, du Mouvement Républicain Populaire.

L'expérience de la Résistance a été décisive pour l'intégration des démocrates-chrétiens dans la société politique et leur rapprochement avec d'autres traditions politiques, ce que Jacques Maritain avait bien observé depuis les États-Unis. Dans un message radiodiffusé par la *Voix de l'Amérique*, il dit le 7 octobre 1943, en évoquant le 14 juillet qui « nous rappelle aussi le malentendu cruel qui depuis un siècle et demi a tourmenté la conscience française, prise entre sa tradition chrétienne trop souvent confondue avec une politique réactionnaire, et sa tradition révolutionnaire trop souvent confondue avec une destructive philosophie de la vie ». Et il notait, après avoir rudement condamné le régime de Vichy : « La résistance française a été l'occasion d'un rapprochement d'une importance extraordinaire, où les hommes de la Révolution française et les hommes de la foi et de l'espérance chrétienne se sont reconnus ».

Des chrétiens en politique, du retour à la paix à la V^e République

L'engagement politique des chrétiens dans la France de l'après-guerre, s'incarne pour l'essentiel dans le MRP. Pour la première fois, le catholicisme politique dans son option démocrate chrétienne parvenait à déboucher sur un grand parti, rassemblant jusqu'au quart de l'électorat : plus de 25 % des suffrages et 144 élus à l'automne 1945 ; 28,2 % et 160 députés le 2 juin 1946 ; 25,9 % et 156 élus le 10 novembre 1946. Parti interclassiste, il sut séduire 18 % de l'électorat ouvrier. Ses équipes rurales et ouvrières étaient particulièrement actives, notamment ces dernières, animées par le syndicaliste Paul Bacon, ministre du Travail de 1950 à 1952, puis à nouveau en 1953-54, 1955-56, 1956-58 et de juin 1958 à mai 1962. Il rassembla aussi le vote féminin, son électorat étant en 1951 à 61 % féminin.

Sans référence chrétienne explicite, le nouveau parti se situait au centre-gauche, et soulignait sa spécificité républicaine, et son acceptation des valeurs de 1789. Son importance dans l'histoire politique de la France se situe ici : sa médiation a permis la reconnaissance définitive de la République démocratique par les catholiques. Ses positions étaient hardies, prônant des nationalisations importantes et appelant de ses vœux « la révolution par la loi » : économie dirigée, planification, démocratie sociale.

Mais le MRP ne fut jamais un parti de masse : 125 000 adhérents en 1946, mais seulement 29 000 dès 1949. Le reflux électoral est venu rapidement : 15 % des suffrages et 82 députés en 1951, 11 % en 1956, 8,9 % en novembre 1961 et 37 députés.

Comment expliquer un tel repli et sa rapidité ? La culture politique française, culture de la séparation de la foi, affaire personnelle, et de la chose publique, rend difficile l'émergence d'un parti se réclamant ou s'inspirant, du christianisme. Le MRP a pu se heurter à la spécificité laïque de la France. Mais s'il a décliné jusqu'à disparaître en 1967, c'est qu'il n'a pas réussi à surmonter la logique bipolaire de la vie politique française issue de la Révolution française.

Au lendemain de la guerre, le MRP se voulait progressiste mais il faisait figure de rempart anticommuniste, et en 1945-1946, il était le seul parti pour lequel les modérés et la droite, compromis avec Vichy, pouvaient voter. La reconstitution des forces de droite dès 1947, le priva d'une partie de son électorat. Malgré son évolution conservatrice, il ne parvint pas occuper le champ électoral du centre-droit, alors qu'ailleurs en Europe, les partis démocrates chrétiens réussissaient à occuper une position centrale entre un pôle libéral et un pôle social-démocrate (ou marxiste comme en Italie).

Son insertion dans le jeu politique s'est trouvée compliquée par la présence du général de Gaulle. Les relations avec le général furent tumultueuses, les sentiments (admiration, affection, méfiance, incompréhension) se mêlaient avec passion aux calculs politiques. Il y eut deux ruptures. En 1946, le MRP qui se présentait comme le « parti de la fidélité au Chef de la France Libre », refusa de le suivre lorsqu'il se retira du gouvernement le 20 janvier 1946 pour protester contre les dérives vers un régime d'Assemblée. Jugeant ses méthodes autoritaires et ne partageant pas sa conception de l'État, le MRP choisit de poursuivre sa collaboration avec les communistes et les socialistes. De cette rupture, le MRP ne se remit pas. Il subit la concurrence, désastreuse en terme électoral, du Rassemblement du Peuple Français (RPF), voulu par de Gaulle.

La deuxième rupture se produisit le 15 mai 1962, à la suite de la conférence de presse dite du *Volapück-esperanto*, dans la-

quelle le Chef de l'État critiqua certains aspects de la construction européenne. Les ministres MRP quittèrent le gouvernement. Le MRP reprochait à de Gaulle sa méfiance pour les assemblées législatives, le traitement jugé cynique de la crise algérienne, l'hostilité à l'Europe.

L'on sait pourtant ce que de Gaulle devait à la philosophie de Jacques Maritain et à l'enseignement social de l'Église, et au début de la V^e République, des démocrates chrétiens notoires, comme Maurice Schumann ou Marie-Madeleine Dienesch le rejoignirent. Ces personnalités montrent que le MRP n'a pas su rassembler tous les chrétiens engagés en politique. Certains, issus de la Résistance, comme René Pleven ancien dirigeant de l'ACJF, ou Eugène Claudius-Petit issu de la Jeune République, ont rejoint l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) ; d'autres furent par la suite séduits par Pierre Mendès France.

Il ne réussit pas non plus à rallier les votes des catholiques. Aux élections présidentielles de 1965, 20 % seulement des catholiques pratiquants choisirent Jean Lecanuet, tandis que 66 % se portèrent sur le général de Gaulle, et 8 % sur François Mitterrand. Après sa sortie du gouvernement en 1962, le MRP échoua dans sa tentative de faire renaître, aux législatives de novembre, une troisième force : avec 8,9 % des suffrages et 36 élus sur 465, il n'était plus en mesure de peser. Si Jean Lecanuet remporta un succès notable à l'élection présidentielle avec 15,85 % des voix, le parti qui succéda au MRP, le Centre démocrate, écrasé par le système majoritaire à deux tours, n'eut qu'une existence électorale étroite.

Une œuvre considérable

L'échec du MRP ne doit pas masquer un bilan politique remarquable dont peu de formations politiques peuvent s'enorgueillir, en peu de temps.

On lui a reproché ses échecs en matière politique coloniale. Il est vrai que les responsabilités de certains de ses ministres sont lourdes, de Paul Coste-Floret à Jean Letourneau, empêtrés dans la guerre d'Indochine avec Georges Bidault. Ministre des

Affaires Étrangères, celui-ci accepta en août 1953 la déposition du sultan du Maroc, Mohammed ben Youssef, et campa sur des positions nationalistes, pour défendre jusqu'à la fin l'Algérie française et conclure dans les rangs des *desperados* de l'OAS.

Aux yeux de l'opinion, de telles positions occultèrent les intuitions libérales et la politique d'ouverture de Robert Schuman en Tunisie et au Maroc, puis celles de Pierre-Henri Teitgen, de Robert Buron et de Pierre Pflimlin.

En revanche, le MRP a joué un rôle déterminant pour préserver les institutions démocratiques de la République après le départ du général de Gaulle du gouvernement en 1946 ; des hommes du MRP ont occupé une place de premier plan dans la politique familiale avec Robert Prigent, dans la réconciliation franco-allemande et la construction de l'Europe avec Robert Schuman qui reste l'homme de la Déclaration du 9 mai 1950, tandis que le MRP est réellement le parti de l'Europe, en dépit de son échec à faire adopter par le parlement français le projet de Communauté Européenne de Défense en 1954.

La modernisation de l'agriculture avec Pierre Pflimlin entre 1948 et 1951, celle de l'industrie avec Jean-Marie Louvel entre 1960 et 1954, la mise en œuvre d'une démocratie sociale avec la création des délégués du personnel dans les entreprises, et l'action de Paul Bacon au ministère du Travail pendant près de dix ans, sont à mettre à l'actif de ce parti.

Il est vrai qu'il était soutenu par un remarquable effort de réflexion, rare dans un parti politique, généralement plus préoccupé par la conquête et l'occupation du pouvoir que par la réflexion. Avec *L'Aube* jusqu'en 1952, puis les revues *Terre humaine* et *France-Forum*, fondé en 1957, le MRP s'est doté d'instruments propres à perpétuer la tradition de recherche intellectuelle propre à la Démocratie d'inspiration chrétienne en France.

Le MRP fut bien « un grand parti français », selon l'expression de son biographe, Pierre Letamendia⁴. Robert Schuman en a été certainement le meilleur représentant.

4. Cf. Pierre LETAMENDIA, *Le Mouvement Républicain Populaire. Histoire d'un grand parti français*, Beauchesne, 1997.

Jean-Dominique DURAND